

27.6.2012

A7-0215/5

**Amendement 5**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 bis. estime que les politiques et le budget de l'Union devraient largement contribuer à relancer la croissance durable dans l'Union et à apporter des solutions aux problèmes majeurs auxquels notre société est confrontée, tels que la pénurie de ressources et le changement climatique;*

Or. en

27.6.2012

A7-0215/6

**Amendement 6**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 1 ter (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*1 ter. demande que des moyens plus importants soient mobilisés afin de promouvoir l'économie verte, qui constitue l'un des moteurs essentiels de la compétitivité et de la capacité d'adaptation pour l'avenir;*

Or. en

**Amendement 7****Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport****Giovanni La Via**Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))**A7-0215/2012****Proposition de résolution****Paragraphe 4***Proposition de résolution*

4. est convaincu que, plus particulièrement en période de crise, la responsabilité financière est d'une importance capitale; estime, par conséquent, que les ressources doivent être concentrées dans les domaines où le budget de l'Union peut apporter une valeur ajoutée alors qu'elles peuvent diminuer dans des secteurs qui rencontrent actuellement des retards injustifiés et une faible absorption, afin de réaliser des économies dans les lignes budgétaires où des problèmes d'exécution ont eu lieu; estime que de réelles économies peuvent être faites en repérant les lignes budgétaires qui présentent des chevauchements ou un manque d'efficacité; compte, sur la base de ces éléments, identifier, avec l'aide de ses commissions spécialisées, les priorités aussi bien positives que négatives pour 2013; demande, à cette fin, à la Commission de fournir aux deux branches de l'autorité budgétaire des informations régulières et complètes, dans les meilleurs délais, relatives à la mise en œuvre – sur la base d'indicateurs cibles liés à la performance – des différents programmes et initiatives, et de les mettre en balance avec les engagements politiques de l'Union;

*Amendement*

4. est convaincu que, plus particulièrement en période de crise, la responsabilité financière est d'une importance capitale; estime, par conséquent, que les ressources doivent être concentrées dans les domaines où le budget de l'Union peut apporter une valeur ajoutée alors qu'elles peuvent diminuer dans des secteurs qui rencontrent actuellement des retards injustifiés et une faible absorption ***ou qui ne sont pas durables***, afin de réaliser des économies dans les lignes budgétaires où des problèmes d'exécution ont eu lieu; estime que de réelles économies peuvent être faites en repérant les lignes budgétaires qui présentent des chevauchements ou un manque d'efficacité; compte, sur la base de ces éléments, identifier, avec l'aide de ses commissions spécialisées, les priorités aussi bien positives que négatives pour 2013; demande, à cette fin, à la Commission de fournir aux deux branches de l'autorité budgétaire des informations régulières et complètes, dans les meilleurs délais, relatives à la mise en œuvre – sur la base d'indicateurs cibles liés à la performance – des différents programmes et initiatives, et de les mettre en balance avec les engagements politiques de l'Union;

Or. en

AM\907306FR.doc

PE491.977v01-00

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**

27.6.2012

A7-0215/8

**Amendement 8**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 20**

*Proposition de résolution*

20. rappelle la déclaration commune du 1<sup>er</sup> décembre 2011 relative au financement des coûts supplémentaires du programme ITER pour 2012-2013, sachant que le Parlement, le Conseil et la Commission conviennent également de mettre à disposition 360 000 000 EUR de CE dans la procédure budgétaire de 2013 "en utilisant l'ensemble des dispositions du règlement financier et de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 et en excluant toute nouvelle révision du CFP en ce qui concerne l'ITER"; s'inquiète de ce que la Commission propose de financer ce montant supplémentaire uniquement au travers du redéploiement de lignes du 7<sup>e</sup> PC, ce qui va à l'encontre de la position que le Parlement défend depuis longtemps sur la question; ***tient pleinement compte de l'affirmation de la Commission selon laquelle ce montant découle des économies rendues possibles par la performance du 7<sup>e</sup> PC, et ces réductions dans des lignes administratives ne porteront pas atteinte au fonctionnement du programme; entend examiner de plus près cette affirmation et explorer la piste d'autres moyens disponibles au titre de l'accord interinstitutionnel et du règlement financier à cet effet;***

*Amendement*

20. rappelle la déclaration commune du 1<sup>er</sup> décembre 2011 relative au financement des coûts supplémentaires du programme ITER pour 2012-2013, sachant que le Parlement, le Conseil et la Commission conviennent également de mettre à disposition 360 000 000 EUR de CE dans la procédure budgétaire de 2013 "en utilisant l'ensemble des dispositions du règlement financier et de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 et en excluant toute nouvelle révision du CFP en ce qui concerne l'ITER"; s'inquiète de ce que la Commission propose de financer ce montant supplémentaire uniquement au travers du redéploiement de lignes du 7<sup>e</sup> PC, ce qui va à l'encontre de la position que le Parlement défend depuis longtemps sur la question;

AM\907306FR.doc

PE491.977v01-00

Or. en

AM\907306FR.doc

PE491.977v01-00

**FR**

*Unie dans la diversité*

**FR**

27.6.2012

A7-0215/9

**Amendement 9**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 20 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*20 bis. regrette vivement la hausse spectaculaire des crédits en faveur de la recherche nucléaire, étant donné que cette forme d'énergie est de plus en plus remise en cause dans les États membres; fait observer que la proposition de la Commission aggravera le déséquilibre entre les dépenses réalisées dans la recherche nucléaire et celles effectuées dans la recherche sur les sources d'énergie renouvelables; est, dès lors, déterminé à garantir que les augmentations prévues pour ITER soient supprimées du budget;*

Or. en

27.6.2012

A7-0215/10

**Amendement 10**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 21**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

***21. insiste sur la nécessité d'un niveau d'effectifs suffisants pour l'énergie de fusion, l'entreprise commune pour ITER, afin de garantir une gestion prudente et une mise en œuvre correcte de la contribution de l'Europe au projet ITER; s'inquiète du niveau d'effectifs actuel tel que proposé par la Commission;***

***supprimé***

Or. en



27.6.2012

A7-0215/11

**Amendement 11**

**Helga Trüpel**

au nom du groupe Verts/ALE

**Rapport**

**Giovanni La Via**

Mandat pour le trilogue sur le projet de budget 2013  
(2012/2016(BUD))

**A7-0215/2012**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 32**

*Proposition de résolution*

32. souligne que la politique de cohésion a depuis longtemps montré sa valeur ajoutée comme instrument d'investissement nécessaire pour générer efficacement de la croissance et des emplois en répondant précisément aux besoins d'investissements des régions, contribuant ainsi non seulement à réduire les disparités entre elles, mais également à relancer l'économie et à permettre le développement de l'Union dans son ensemble; estime également que les fonds structurels constituent un instrument essentiel, à la fois par leur volume financier et par les objectifs poursuivis, pour accélérer la reprise économique de l'Union européenne et pour réaliser les objectifs de croissance et d'emploi tels que définis dans la stratégie Europe 2020; se félicite par conséquent de l'initiative prise par la Commission de reprogrammer, dans la mesure du possible, 80 000 000 000 EUR de fonds structurels non alloués dans certains États membres en faveur des PME et de l'emploi des jeunes, conformément aux priorités du Parlement pour l'année 2013; observe que, selon la Commission, un financement de l'UE s'élevant à 7 300 000 000 EUR a été prévu dans ce contexte pour être dégagé ou réaffecté plus rapidement; demande à être dûment informé de la mise en œuvre de cette initiative au niveau national, de l'incidence qui en est attendue sur la

*Amendement*

32. souligne que la politique de cohésion a depuis longtemps montré sa valeur ajoutée comme instrument d'investissement nécessaire pour générer efficacement de la croissance et des emplois en répondant précisément aux besoins d'investissements des régions, contribuant ainsi non seulement à réduire les disparités entre elles, mais également à relancer l'économie et à permettre le développement de l'Union dans son ensemble; estime également que les fonds structurels constituent un instrument essentiel, à la fois par leur volume financier et par les objectifs poursuivis, pour accélérer la reprise économique de l'Union européenne et pour réaliser les objectifs de croissance *durable* et d'emploi tels que définis dans la stratégie Europe 2020; se félicite par conséquent de l'initiative prise par la Commission de reprogrammer, dans la mesure du possible, 80 000 000 000 EUR de fonds structurels non alloués dans certains États membres en faveur des PME et de l'emploi des jeunes, conformément aux priorités du Parlement pour l'année 2013; observe que, selon la Commission, un financement de l'UE s'élevant à 7 300 000 000 EUR a été prévu dans ce contexte pour être dégagé ou réaffecté plus rapidement; demande à être dûment informé de la mise en œuvre de cette initiative au niveau national, de l'incidence qui en est attendue sur la

AM\907306FR.doc

PE491.977v01-00

croissance et les emplois ainsi que de son  
incidence éventuelle sur le budget 2013;

croissance et les emplois ainsi que de son  
incidence éventuelle sur le budget 2013;

Or. en